



Monsieur le Maire
Place Georges Le Cornec
35580 GUICHEN

Guichen, le 23 décembre 2025

Baulon

Bourg-des-Comptes

Bouel

Comblessac

Goven

Guichen

Guignen

Guipry-Messac

La Chapelle-Bouëxic

Lassy

Les Brulais

Lohéac

Loutehel

Mernel

Saint-Malo-de-Phily

Saint-Séglin

Saint-Senoux

Val d'Anast

Objet : Avis de raccordement de permis de construire

Dossier suivi par : Gaëlle DUFLOS

assainissement@vallonsdehautebretagne.fr

Monsieur le Maire,

Dans le cadre du dépôt du permis de construire PC 03512625W0055, vous nous avez sollicité pour avis en date du 01/12/2025 sur le système d'assainissement du projet situé rue du domaine de La Massaye, 35580 GUICHEN constitué de la parcelle AB 599.

- Considérant que la parcelle AB 599 fait l'objet de l'opération projetée suivante : réhabilitation et réaménagement des bâtiments existants, construction de logements neufs et de services partagés et revalorisation des espaces extérieurs **pour un total de 146 logements créés**,
- Considérant que la parcelle AB 599 est desservie en limite de propriété par le réseau d'assainissement collectif,
- Considérant les plans et notices annexés au permis de construire transmis le 01/08/2025,
- Considérant les plans de récolement réseaux EU/EP Tranche 2B - ZAC de La Massaye transmis le 02/09/2025,

Nous concluons à un avis pour le raccordement du projet au réseau d'assainissement collectif : **FAVORABLE AVEC PRESCRIPTIONS**

Conduites principales :

- Les conduites principales seront à implanter sous voiries ou espaces communs,
- Les canalisations des collecteurs auront un diamètre 200 mm,
- Les tronçons des conduites principales auront une pente minimale de 1%,

PC 035126 25 W0055

Date d'export : 03/09/2026

Guichen

Date de dépôt dossier : 03/11/2025

Libellé du fichier : avis_vhbassainissementcollectif_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 31/12/2025

Demandeur principal : SCCV DOMAINE DE LA MASSAYE

Adresse du projet : Rue du Domaine de la Massaye - SECTEUR CHATEAU

- Les canalisations des collecteurs seront en PVC CR8 minimum, ou équivalent,
- Des regards de visite, étanches aux entrées d'eaux parasites, seront positionnés tous les 50 ml et à chaque changement de pente, de diamètre, de direction,
- Les cunettes de fond de regard seront de type préfabriqué de hauteur égale à la canalisation pour assurer la continuité de l'écoulement,
- Les tampons des regards seront en fonte de classe D400, de diamètre 600 mm, articulés avec la charnière positionnée côté amont du sens de circulation, disposant de joint d'insonorisation et d'amortissement.
- Les tampons seront parfaitement scellés et mis à la côte voirie ; les couvercles des tampons seront libre d'ouverture (absence de terre, de gravillons, d'enrobé, ... empêchant l'ouverture)

Branchements :

- Chaque immeuble et chaque habitation individuelle sera muni d'au moins un branchement,
- Les boîtes de branchement seront de type visitable à passage direct, implantées en limite de lot côté trottoir, dimensionnées en fonction du nombre de logements raccordés,
- Les canalisations en aval des boîtes de branchement sera en PVC CR8 de diamètre 160 mm minimum,
- Les raccordements sur la conduite principale seront réalisés par embranchement à joints en Y orientés dans le sens de l'écoulement, installés à l'avancement de la pose de la conduite,
- La pente appliquée à la canalisation de branchement sera de 3% minimum,
- Les tampons des regards seront en fonte de dimension 40*40 mm minimum,
- Les ensembles tampons - boîtes de branchement - canalisations de branchement seront parfaitement étanches aux entrées d'eaux parasites.
- Les tampons seront parfaitement scellés et mis à la côte du terrain fini ; les couvercles des tampons seront libre d'ouverture (absence de terre, de gravillons, d'enrobé, ... empêchant l'ouverture)

Dispositif de relevage éventuel :

- En cas de situation topographique défavorable ou de profondeur insuffisante du collecteur existant, empêchant l'écoulement gravitaire des effluents, un dispositif de relevage, parfaitement étanche aux entrées d'eaux parasites, dont la conception et le dimensionnement seront justifiées, devra être installé sur le terrain privé.

Plan de récolement :

- Le plan de récolement sera à fournir (les modalités pour les formats vous seront transmises ultérieurement).

PC 035126 25 W0055
Date d'export : 03/09/2026
Guichen

Date de dépôt dossier : 03/11/2025

Libellé du fichier : avis_vhbcassainissementcollectif_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 31/12/2025

Demandeur principal : SCCV DOMAINE DE LA MASSAYE

Adresse du projet : Rue du Domaine de la Massaye - SECTEUR CHATEAU

Pour nous écrire :

Communauté de communes de Haute Bretagne Communale

ZAC de la Massaye, rue Blaise Pascal

35 880 - 55 000 Guichen

Tél. 02 99 57 03 80 - Fax 02 99 57 37 10

Préalablement à la demande de rétrocession :

- Tests d'étanchéité de l'ensemble des ouvrages EU réalisés,
- Hydrocurage,
- ITV, le rapport complet d'ITV (dont les vidéos) devra être transmis au service assainissement VHBC, pour analyse.

Nous vous prions d'agréer, Monsieur le Maire, nos salutations distinguées.

Albane LEVESQUE
Pour le président et par délégation



PC 035126 25 W0055
Date d'export : 03/09/2026
Guichen

Date de dépôt dossier : 03/11/2025
Libellé du fichier : avis_vhbcassainissementcollectif_1_1.pdf
Date de numérisation du fichier : 31/12/2025

Demandeur principal : SCCV DOMAINE DE LA MASSAYE

Adresse du projet : Rue du Domaine de la Massaye - SECTEUR CHATEAU

PC 035126 25 W0055
Date d'export : 03/09/2026

Guichen

Date de dépôt dossier : 03/11/2025

Libellé du fichier : avis_vhbcassainissementcollectif_1_1.pdf

Date de numérisation du fichier : 31/12/2025

Demandeur principal : SCCV DOMAINE DE LA MASSAYE

Adresse du projet : Rue du Domaine de la Massaye - SECTEUR CHATEAU